



**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**
du Québec

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Québec, le 4 juillet 2018

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2018-2019-164

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 29 juin dernier et transférée le 3 juillet suivant à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les plumitifs administratifs qu'il pourrait détenir concernant les corporations suivantes :

- Gestion Sinan inc.
- Les industries Polykar inc.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier ouvert correspondant à votre demande : SAI-M-271244-1802 (O).

Comme demandé, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif